

## **Groupe Rhône-Alpes/Sud-Est**

**Journées d'études, Toulon 23-24 avril 1976**

Ces journées ont porté, comme au congrès de l'A.B.F. à Caen (15-16-17 mai 1976), sur la coordination et la coopération des bibliothèques. Elles ont groupé cinquante-cinq bibliothécaires des bibliothèques d'Aix-en-Provence, Apt, Arles, Aubagne, Avignon, Chambéry, Dieulefit, Fréjus, Gap, Grasse, Grenoble, Hyères, La Seyne, Lyon, Marseille, Monaco, Nice, Saint-Cyr, Saint-Etienne, Saint-Raphaël, Toulon, Valence et Vienne.

Elles débutent vendredi 23 avril à 10 heures par la présentation des résultats des élections par correspondance pour le renouvellement du bureau. Sont ainsi désignés : délégué au Conseil national : Mlle Cambuzat ; président : Mme Estève ; vice-présidents : Mlle Cambuzat, Mme Guindon, M. Dumas et M. Reynaud ; secrétaire : M. Vaillant ; secrétaire-adjoint : M. Lecutiez ; trésorier : Mlle Faisant ; archiviste : Mme Remondière. Sont d'autre part élus par l'Assemblée générale : trésorier-adjoint : Mme Girardin ; déléguée au Conseil national en remplacement de M. Rohou : Mme Guindon.

Des vœux sont alors exprimés pour que les réunions, actuellement annuelles, soient plus fréquentes et placées à un intervalle assez grand des congrès de l'A.B.F., de préférence en octobre. M. Vaillant donne ensuite le rapport moral et aussi, au nom de Mlle Faisant, le rapport financier pour l'année écoulée.

La séance de travail commence par un rapport de Mme Estève sur la normalisation et la planification. Après avoir rappelé quelles sont les structures chargées d'étudier ces problèmes et les documents dont on dispose pour les B.U., les B.C.P. et les B.M., celle-ci dresse un bilan et apporte des propositions. Le niveau de la réflexion, souligne-t-elle, est variable d'un type de bibliothèque à l'autre. Les études les plus complètes ont été faites pour les B.M. Mais il conviendrait de mettre au point des normes concernant les problèmes communs à toutes les bibliothèques : aération, éclairage, insonorisation, etc. Il serait également souhaitable d'étudier, en définissant mieux leurs statuts, les rapports

que peuvent avoir dans une même ville des bibliothèques relevant ou ne relevant pas de la même gestion administrative et d'éviter les difficultés qui peuvent survenir : déplacement arbitraire des fonds ou de personnel. Ne pourrait-on pas enfin envisager, remarque Mme Estève, une planification d'ensemble qui aborde le problème de la lecture et non le problème de tel ou tel type de bibliothèque, oubliant leur rôle complémentaire ?

Après l'exposé de Mme Estève, M. Vannière, délégué interdépartemental du Centre de formation des personnels communaux, fait une communication sur la formation des personnels des archives et bibliothèques municipales en diffusant un questionnaire.

L'après-midi, à 15 heures, Mlle Barral fait un rapport sur l'information documentaire, autrement dit la connaissance de tous les documents existants, de toute nature, sur tout sujet, connaissance obtenue par la consultation de catalogues collectifs. Pour améliorer une certaine lenteur dans la mise à jour de ces catalogues, ce qui permettrait une meilleure coopération et coordination entre les bibliothèques, on peut avoir recours à l'informatique. Actuellement, remarque Mlle Barral, les projets utilisant l'informatique susceptibles d'améliorer le travail de coopération et de coordination, en permettant d'avoir une meilleure information documentaire, sont : CAPAR (catalogage partagé) et CANAC (catalogage national centralisé). Le but de CAPAR est de constituer un fichier central de données sur ordinateur, auquel les bibliothèques auraient accès. Ainsi seraient résolus les problèmes de mise à jour. Le prêt entre bibliothèques fonctionnerait mieux, car en interrogeant le fichier on pourrait tout de suite savoir qui a quoi. De même la coordination des acquisitions serait plus facile. CANAC est un sous-produit de CAPAR. Ce système permet de fournir aux bibliothèques leurs fiches de catalogage. En conclusion, l'information documentaire sera améliorée à l'aide de l'informatique, mais celle-ci ne résoudra pas tout. Le plus important est que les bibliothèques définissent leurs besoins.

Une discussion intervient ensuite au sujet de CANAC, les personnes présentes critiquant la lenteur actuelle du système. Mme Carpine-Lancre a l'impression d'autre part qu'on dispose de peu de moyens et qu'on les gaspille en se dispersant. Il faudrait, à son sens, planifier pour savoir si l'on peut avoir à la fois d'une part CAPAR, alors que beaucoup de bibliothèques n'auront pas les ressources pour acquérir des terminaux afin de consulter le fichier central, et d'autre part une bibliothèque nationale centrale de prêt., comme en Angleterre.

Après l'exposé de Mlle Barral, M. Daumas fait un rapport sur la communication des documents.

S'appuyant sur l'expérience du prêt inter-bibliothèques dans les bibliothèques de l'université de Nice, sur les résultats et commentaires consignés dans les questionnaires diffusés par la D.I.C.A. et quelques exemples du prêt inter-bibliothèques à l'étranger, M. Daumas constate que le prêt inter-bibliothèques, qui se développe de plus en plus, pourrait facilement être amélioré en recensant les titres français et étrangers de périodiques dans un très grand nombre de bibliothèques importantes et moyennes et en donnant un état sommaire de leurs collections, en améliorant d'autre part pour les livres le C.C.O.E. dans son fonctionnement avant de le remplacer par le système CAPAR, en ayant enfin un plan d'achat national répartissant les responsabilités : bibliothèques nationales de prêt par spécialités, annexées ou non à des établissements existants, achetant toute la production francophone et l'essentiel de la production étrangère dans tel ou tel domaine, mais aussi participant à ce plan (qu'il est indispensable de définir et de mettre en place rapidement) quelques bibliothèques par région.

En effet, souligne M. Daumas, la faiblesse insigne des collections des bibliothèques françaises fait qu'une seule bibliothèque nationale de prêt (même disposant d'importants moyens financiers et en personnel que l'on peut craindre de voir pris sur d'autres besoins) ne pourra satisfaire tous les besoins.

Après la séance de travail est organisée, sous la direction de Mme Guindon, une visite de la bibliothèque municipale de Toulon.

Le lendemain, samedi, a lieu une excursion qui comporte la visite de l'abbaye cistercienne du Thoronet et celle du musée de l'Annonciade à Saint-Tropez.